



Reconnu depuis plusieurs années comme épidémie mondiale et problème de santé publique majeur en raison de son impact sur la santé des individus et de son coût économique et social, le tabagisme fait partie des priorités adoptées par l'OMS et les États Membres. En effet, le tabagisme est à l'origine de plus de huit millions de décès par an dans le monde. Il représente un facteur de risque de maladies non transmissibles (MNT), notamment de maladies cardiovasculaires, de cancers, de maladies respiratoires chroniques et de diabète. Sept décès sur 10 sont provoqués par ces maladies et 85 % de la mortalité prématurée est enregistrée dans les pays à revenu faible et intermédiaire.

Au-delà de ses effets néfastes sur la santé, le tabac a de graves conséquences à tous les niveaux (mondial, régional et national) et dans tous les pans de la société (communautés, familles et individus). Sa consommation et sa promotion entravent tout développement durable, et compromettent le développement social, économique et environnemental dans le monde entier.

En Tunisie, le tabac pèse lourdement sur la santé des populations ainsi que sur l'économie. Avec 13 200 décès en 2019, soit 20 % de la mortalité totale, et des pertes économiques de près de 1,8 % du PIB national, le tabagisme constitue un frein au développement économique et social du pays et menace les moyens de subsistance notamment des populations les plus à risque.

Face à ce constat, la lutte antitabac devient aujourd'hui un impératif pour protéger et améliorer la santé des communautés ainsi que pour atteindre les Objectifs de développement durable, notamment la cible 3.4 qui prévoit la réduction d'un tiers du taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles d'ici 2030. D'ailleurs, contrôler le tabagisme sert également de levier pour réduire les pertes économiques, pavant ainsi la voie à la réalisation des objectifs du Programme 2030 ainsi que d'autres objectifs et cibles de développement, compte tenu des liens multiples établis entre les maladies non transmissibles (y compris celles causées par le tabagisme), la pauvreté et les inégalités en santé.



Le 31 mai 2023, à l'occasion de la Journée mondiale sans tabac et en présence de la Cheffe du Gouvernement, neuf Ministres ont signé une charte visant à renforcer la coordination multisectorielle de la lutte antitabac, ce qui marque l'engagement de la Tunisie au plus haut niveau pour la mise en œuvre de la Convention-cadre de l'OMS.

À travers la promulgation de cette Charte, la Tunisie confirme son orientation stratégique dans la lutte antitabac et s'engage à :

Renforcer le leadership en matière de lutte antitabac ;

Être plus orientée sur l'action, conformément aux directives de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac, que pays a ratifiée en 2010 ;

Œuvrer pour concrétiser l'approche multisectorielle de la lutte antitabac au niveau national.



L'OMS ne ménagera aucun effort pour soutenir la Tunisie dans son engagement afin de faire face au fardeau du tabagisme et de protéger les générations actuelles et futures des effets dévastateurs de la consommation du tabac et de l'exposition à sa fumée, et ce sur les plans sanitaire, social, environnemental et économique.





Wednesday 8th of May 2024 05:01:13 AM